

Implantation de la Société MARESCHAL INDUSTRIE SA - Aide financière au bilan de l'opération ZAC La Fayette

M. LE MAIRE, Rapporteur : Afin de favoriser l'implantation de la Société MARESCHAL INDUSTRIE sur le Parc La Fayette, le Conseil Municipal lors de la séance du 22 septembre 1997, a décidé d'apporter un soutien financier de 400 000 F au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprises et de céder le terrain nécessaire à cette construction au prix de 110 F/m².

Ce prix est inférieur à celui inscrit au bilan prévisionnel de l'opération d'aménagement de la zone La Fayette qui est établi à 180 F/m².

Il y a lieu en conséquence de verser à la SEDD le différentiel, soit 768 559,68 F TTC.

Le Conseil Municipal est appelé à voter au budget de l'exercice courant, par décision modificative, un crédit de 768 560 F qui sera inscrit au chapitre 92.90/65721. 91036.30200 (interventions diverses dans le secteur économie) par affectation partielle de l'excédent du compte administratif 1996.

Après en avoir délibéré, et sur avis favorables des Commissions Economie-Emploi-Tourisme et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 22 décembre 1997.